

Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>
Pour vous y rendre cliquez-ici



Sommaire dossier

Paru en page(s) : 13
dans le No 269 d'A&E



Dossier : La coopération intermétiers à l'école

Sommaire

« **Le métier** *d'enseignant est faussement solitaire !* » Ce juste propos d'une proviseure de lycée aurait pu titrer ce dossier tant il reflète son objectif : montrer que l'enseignant n'est pas seul. Il n'est pas seul dans le sens où une pluralité d'adultes interagit dans un établissement scolaire. Il n'est pas seul puisqu'il est aux côtés d'élèves, aux besoins différents, auxquels il a la responsabilité d'enseigner. L'enseignant n'est pas seul à transmettre les savoirs, à opérer des choix importants dans et pour le parcours d'un élève dont le développement harmonieux nécessite une cohérence éducative entre tous les acteurs qui interviennent auprès de lui (professionnels de l'éducation, de la santé, parents...).

La complexité des problématiques économiques, sociales voire culturelles renforce le poids des enjeux éducatifs dans la réussite d'un parcours de vie. C'est une réalité que personne ne peut valablement réfuter. Cette réalité accroît l'urgence d'une coopération entre les enseignants et tous les professionnels qui interviennent auprès des enfants et des jeunes. Comme le démontrent les études de Serge Thomazet et Corinne Mérini⁽¹⁾, « *l'école pour tous résulte d'une responsabilité collective qui oblige à mettre en place des espaces de travail intermétiers et donc à repenser les modes de fonctionnement entre les professionnels agissant auprès de l'enfant* ». Sur le terrain, les réticences à la mise en place de ces situations restent fortes et les arguments souvent entendus pour se refermer sur sa discipline ou son niveau d'enseignement ne manquent pas : emplois du temps incompatibles entre les différents acteurs ; absence de lieux d'échanges ; absence de rémunération des temps de concertation non inclus sur le temps de service... La coopération intermétiers nécessite des flexibilités structurelles, organisationnelles mais aussi personnelles. Cette coopération exige du professionnel une capacité à se décentrer de son cœur de métier pour s'ouvrir aux autres, puis travailler avec eux. Cette coopération impose de trouver un équilibre entre l'individuel et le collectif pour le bien-être des élèves.

Comment lever ces obstacles ? Comment mobiliser et dynamiser les équipes sur un territoire ? Comment faire coopérer tous les professionnels pour la réussite éducative de tous les enfants ? Ce dossier propose des réponses, des pistes de réflexion et de travail illustrées par des exemples concrets à l'échelle d'un territoire ou d'un établissement ! Des exemples d'organisation collégiale, de coconstruction de projets, de travail en interdisciplinarité, de concertations régulières de l'équipe éducative... qui démontrent que, oui, la coopération intermétiers est possible et bénéfique à tous.

Marie-France Rachédi

1. voir notamment : *Faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive*, Corinne Mérini et Serge Thomazet, Les cahiers des PEP, 2016. Voir également l'interview de Corinne Mérini pages 14-15.

« *Le fondement de la coopération intermétiers est la négociation et la construction d'accords* »
Corinne Mérini,
membre du laboratoire ACTÉ
de l'université Clermont-Auvergne14

Éducation partagée
« *Réaffirmer l'unicité de l'individu et la nécessité d'une éducation globale* »
Sébastien Pesce,
professeur de sciences de l'éducation à
l'université d'Orléans -
ESPE Centre-Val de Loire16

« *La réussite éducative se définit comme la recherche du développement harmonieux de l'enfant et du jeune* »
Audrey Brichet,
présidente de l'Anaré18

**Vivifier la coopération
entre artistes et professeurs**
Katell Tison-Deimat,
coordinatrice nationale
Arts-Culture à l'OCCE20

**Une organisation pensée collégalement
par les enseignants**
Catherine Noyer,
présidente de la FESPI24

Cohérence des pratiques et des discours
Aïcha Amghar,
proviseure du lycée expérimental
Germaine-Tillion26

**Offrir aux équipes une professionnalité
plurielle bénéfique aux élèves**
Nathalie Broux,
professeure de français28

« *Il a fallu s'approprier et tisser des liens de confiance* »
Dominique Grador,
élu en charge des affaires de politique
scolaire de la ville de Tulle30

« *Nous pouvons apporter un autre regard sur l'enfant* »
Isabelle Dubois,
co-fondatrice du collectif Atsem national ...32